



# Cart'OnBouge, la carte collaborative des activités Enfance-Jeunesse de l'Ardèche

Cette carte a pour objectif de faciliter la découverte de l'environnement des enfants et des jeunes, en rendant accessible les sorties culturelles, patrimoniales et de nature, en les affichant sur une carte unique, en collectant les données déjà existantes et en l'ouvrant à la participation !

Présentation .....	1
Constats et besoins .....	2
Objectifs.....	3
L'organisation.....	3
Les partenaires .....	3
Les contributeurs .....	4
Tous acteurs du projet : pilotage et groupes de travail .....	4
Une e-carte collaborative.....	5
Modalité de la carte .....	5
Une base de données partenariale ! .....	5
En mode collaboratif ! .....	5
En open source ! .....	5
Budget prévisionnel .....	6
Annexes : les outils web collaboratifs et les devis .....	8

## Présentation

Dans le cadre de la politique départementale en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, **la CAF, la MSA et le Département de l'Ardèche** ont signé un contrat d'objectifs et de co-financements à travers le **Contrat Enfance Départemental**. Ils ont missionné Familles Rurales pour **accompagner les accueils de loisirs du département** ainsi que de structurer, animer et coordonner les réseaux (nord et sud) des accueils de loisirs du département.

Nicolas Schwoehrer est le coordinateur des accueils de loisirs pour le nord de l'Ardèche et Milène Villard est la coordinatrice des accueils de loisirs pour le sud du département.

Les directeurs des accueils de loisirs et professionnels de l'animation du territoire sont donc accompagnés par ces coordinateur.trice.s Familles Rurales pour trouver les points de blocages, les besoins, les problématiques inhérentes à leur métier, de pouvoir les lever et/ou les solutionner ensemble et ainsi engager des actions, ici à rayonnement départemental, qui puissent apporter des réponses en adéquation avec les freins et/ou les besoins repérés.





# Constats et besoins

Les accueils de loisirs de l'Ardèche fonctionnent de manières très différentes, organisés au plus près des besoins de leurs territoires et en fonction de leurs moyens et de leurs règles de gestion. Mais ils ont en commun d'**accueillir des enfants de milieu rural et de leur offrir la meilleure expérience possible.**

**Besoin 1 : Favoriser et faciliter l'organisation des sorties**

**Réponse : Faciliter la recherche de sorties et valoriser celles qui fonctionnent**

Permettre aux enfants de faire des sorties qu'ils ne feraient pas avec leurs parents, de découvrir le patrimoine local, leur territoire, etc. sont autant d'objectifs partagés par l'ensemble des accueils de loisirs. **Les sorties sont l'une des principales motivations** pour les familles pour amener leurs enfants au centre de loisirs. **Les jours de sorties sont souvent les jours de plus forte affluence.** 76% des accueils<sup>1</sup> organisent au moins une sortie par semaine. Mais, les sorties nécessitent une organisation particulière : préparation, identification du lieu et de l'activité, organisation des transports, de l'équipe d'animation...

**Besoin 2 : Réduire les coûts des sorties**

**Réponse : un référencement par secteur géographique et favoriser la proximité. Orienter vers des activités moins consommatrices**

La question du transport peut être un autre frein à l'organisation de sorties. En effet, **en milieu rural, le coût de la location d'un bus ajouté au coût de l'activité peut limiter le nombre de sorties.** En effet, les sorties de loisirs (accrobranche, bowling, lasergame, etc.) sont encore souvent privilégiées par certains ACM qui s'explique par le fait que c'est un enjeu d'attractivité et que cela répond à une demande des enfants. Egalement, une majorité d'ACM (56% selon l'étude Eexiste<sup>2</sup>), rencontre des difficultés dans l'organisation de certaines activités, notamment liées à leur situation financière.

**Besoin 3 : La valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire inscrit dans le projet pédagogique**

**Réponse : Favoriser la découverte de l'environnement, du patrimoine naturel et culturel local**

**La cohérence de l'activité avec le projet pédagogique ou encore avec le thème choisi** pour la période de l'année ou les vacances scolaires a son importance quant aux choix des activités. La valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire est un des objectifs majeurs des ACM, qui est souvent inscrit dans le projet pédagogique des structures.

**Besoin 4 : L'adéquation de l'activité avec l'âge ou la tranche d'âge du groupe**

**Réponse : permettre l'entrée de champs de recherche dont la tranche d'âge. Ouvrir à la participation et aux commentaires.**

<sup>1</sup> Selon l'étude réalisée par Eexiste « les accueils de loisirs sans hébergement en milieu rural », pour Familles Rurales et la MSA, 31.01.2018

<sup>2</sup> Selon l'étude réalisée par Eexiste « les accueils de loisirs sans hébergement en milieu rural », pour Familles Rurales et la MSA, 31.01.2018



Pour que les enfants et les jeunes ainsi que les équipes pédagogiques soient pleinement satisfaites de leur sorties, il faut qu'elle soit adaptée non seulement à l'accueil collectif, mais aussi à la tranche d'âge du public. La question de **l'adéquation de l'activité avec l'âge ou la tranche d'âge du groupe** est donc essentielle pour la réussite d'une sortie.

## Objectifs

Les projets pédagogiques des accueils de loisirs, dans leur construction et leur mise en œuvre, visent avant tout à occuper de manière qualitative le temps libre des enfants. Faciliter la découverte de l'environnement des enfants est l'un des objectifs stratégiques pour offrir aux enfants une expérience de loisirs de qualité.

- **Faciliter la découverte de l'environnement pour les enfants et les jeunes**
- **Valoriser le patrimoine naturel et culturel local auprès des enfants et des jeunes (tel que des jeux en pleine nature ou dans des villages de caractère, des balades découvertes et autres balades sensorielles, visites de sites, etc.)**
- **Valoriser les ressources et les potentialités de l'Ardèche auprès des enfants et des jeunes**
- **Ancrer les jeunes sur leur territoire**
- **Donner à connaître le territoire de manière différente**
- **Etre dans des activités moins consommatrices et potentiellement moins couteuse**
- **Faciliter l'organisation de sorties - pour les ACM**

## L'organisation

### Les partenaires

#### Passerelle Patrimoine

Un premier contact avec Passerelle Patrimoine a été établi début 2019 puis en septembre 2019. Passerelle Patrimoine porte l'ambition de valoriser l'offre jeune public de grands sites du patrimoine de l'Ardèche (du sud, en développement sur le nord). Passerelle Patrimoine appuie le fait qu'ils peuvent être facilitateur pour l'organisation des séjours des alsh et être partenaire de notre projet auprès des extrascolaires.

#### Réseau APIDAE

L'obtention d'une partie de la base de données et l'accord du réseau APIDAE est une base incontournable pour proposer des activités culturelles, de nature et patrimoniales à jour et garant de la longévité de l'outil avec une mise à jour automatique. Une convention a été signée entre APIDAE et Familles Rurales. APIDAE a également demandé d'être en contact avec le webmaster choisi pour la réalisation du projet et compétent pour l'exportation de leurs données.

#### Pétale 07

Cette offre de sites culturels et patrimoniaux pourrait être jumelée avec une offre nature. En effet, lorsqu'un groupe d'enfants visite un site, un autre groupe peut alors faire une visite/balade "de nature". Pétale 07 pourrait être conseils sur la base de données et contributeur doté d'une expérience forte sur les sorties de nature.

#### Le tiers-lieux des Vallées

L'un des axes de travail de cette structure, en partenariat avec le Conseil Départemental est d'accompagner à la transition numérique. La Maison de la Vallée, nous accompagne donc au choix du meilleur outil pour ce projet et nourrie notre réflexion sur l'ouverture des données d'un territoire. L'ouverture des données par des outils et des méthodes libres et réutilisables rend la participation possible et de ce fait l'implication des structures. Des formations auprès des équipes d'animation sur l'outil participatif choisi par secteur géographique sont à prévoir.



### Collectif des ACM sud :

L'idée ayant émergé d'un besoin des alsh, c'était un axe de travail à l'ordre du jour du Collectif de septembre 2019. Pour être sûr que les directeurs et animateurs puissent avoir tous les éléments en main, la présence de plusieurs intervenants semblait incontournable : un coordinateur EAC de Beaume-Drobie, la DDCSPP, ainsi que Passerelle Patrimoine. Avec tous les éléments qu'ils avaient énoncé, les participants au Collectif ont soumis l'idée d'une carte des activités culturelles, patrimoniales et de nature avec la possibilité d'entrer des champs, des âges différents (on line).

### Prestataire webmaster :

Un prestataire pour que l'outil choisi soit accessible en ligne et référencé, ainsi qu'une identité visuelle et ses déclinaison pour une bonne communication de l'outil. L'importation des données d'APIDAE sur l'outil carte doit être intégré.

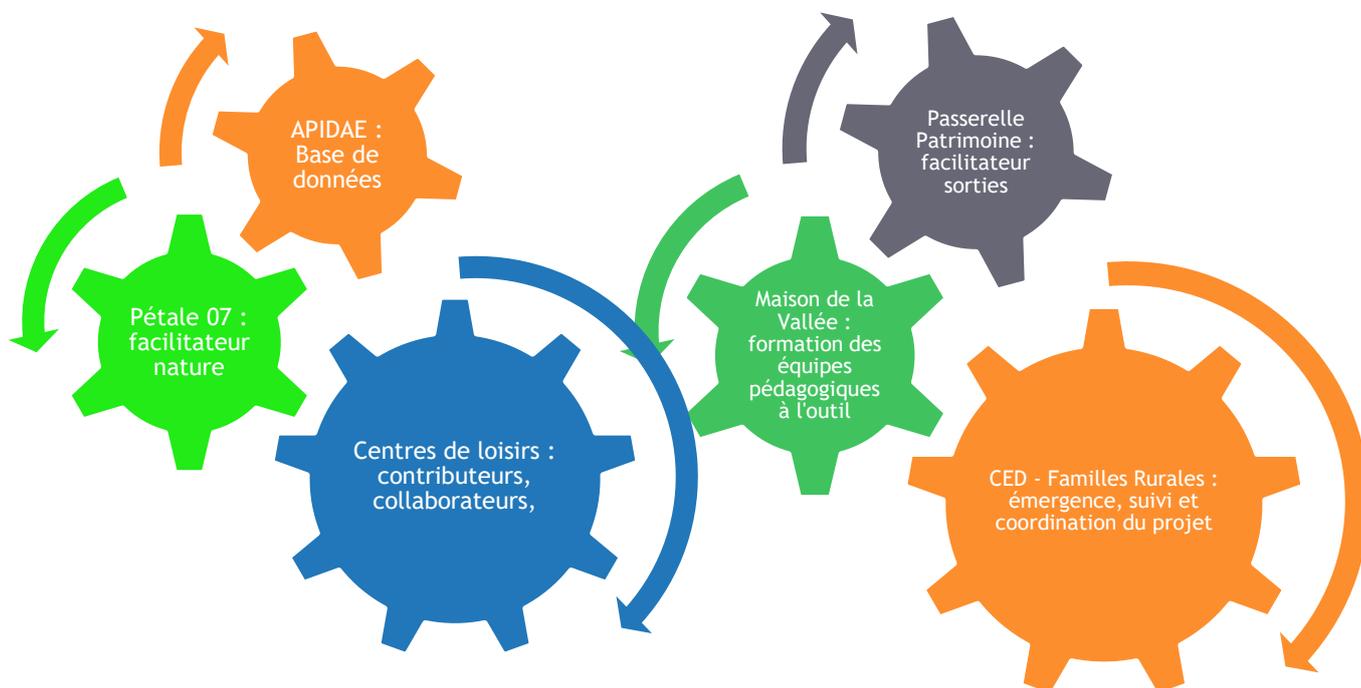
### Les contributeurs

Le projet est alimenté par les Centres de Loisirs du territoire Ardéchois qui peuvent ajouter des activités non référencées qui leur semblent intéressantes pour l'enfance et la jeunesse, mais aussi laisser des commentaires pour valoriser les sorties qui sont le plus adaptées à l'accueil de groupe ou encore celles qui répondent à un moindre coût ou autre.

Pour garantir la pérennité du projet, les coordinateurs des réseaux de directeurs prendront soin, lors des tours d'actualité des structures de loisirs, de permettre la mise en ligne, pendant les réunions de réseau (à minima une fois par an).

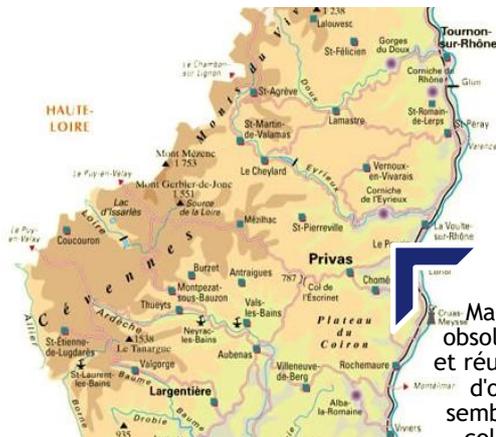
### Tous acteurs du projet : pilotage et groupes de travail

Le projet est coordonné par Familles Rurales Ardèche. Les partenaires ont un droit de regard et de conseil sur le contenu, la technique et l'ergonomie, les données, la communication et les finances. L'instance « sous-commission ALSH » de la Commission Départementale Santé Familles - CDSF peut aussi être un lieu d'échange sur la réalisation du projet. Les coordinateur.trices Familles Rurales pourront constituer des groupes de travail pour valoriser l'avancement du projet, sensibiliser à son utilisation ou aux contributions pour continuer à alimenter l'outil, lors des réunions ou collectifs des Centres de loisirs, garant de la longévité du projet.





# Une e-carte collaborative



Marre des livrets trop vite obsolètes, l'idée d'un outil libre et réutilisable avec la possibilité d'ouvrir à la participation semble adéquat : une e-carte collaborative des activités enfance-jeunesse en Ardèche.

## Les entrées :

- Sorties Nature
- Sorties Culture
- Sorties Patrimoine
- Sorties pour l'enfance et la Jeunesse : tranche d'âge (6-12, 12-16, 16-18)
- Découverte du territoire

## Préférences :

Des activités valorisant le territoire, peu ou pas commerciales, pas de lasergame mais plutôt des jeux de pistes dans les villages de caractère, des ruelles ou ponts à traverser, des gorges à découvrir, des jeux construits par les OT, des jeux réalisés par les Centres de Loisirs sur des sites particuliers, des balades, des randonnées pédestres, des sorties pour les groupes et pour un public jeune. *Sous le modèle : [Transiscope](#), [le portail web des alternatives](#)*

# Modalité de la carte

## Une base de données partenariale !

Nous souhaitons offrir aux centres de loisirs une base commune des sites ou territoire où un patrimoine naturel ou culturel local peut être riche d'apprentissage pour les enfants/jeunes.

## En mode collaboratif !

Nous comptons sur la force des réseaux des centres de loisirs pour mener à bien ce projet et le rendre durable. Ainsi chaque centre de loisirs est libre de contribuer à cette carte. Pour ce faire des formations avec Maison de la Vallée pourront être programmées pour les directeurs et les animateurs des centres de loisirs.

## En open source !

Cart'OnBouge devrait être un site gratuit et libre de droits.



# Budget prévisionnel

<b>CHARGES 2020</b>		
COMPTES	LIBELLES DES CHARGES	
6061	Fournitures non stockables (Eau, gaz, électricité, carburants et combustibles)	
6063	Produits d'entretien, petit équipement, petit matériel, fournitures d'activités	50,00 €
6064	Fournitures administratives (fournitures de bureau et imprimés)	
6068	Autres fournitures non stockables (Alimentation, boisson, pharmacie...)	100,00 €
<b>60 - ACHATS</b>		<b>150,00 €</b>
611	Sous traitance générale	2 500,00 €
612	Redevances de crédit bail	
613	Locations immobilières & mobilières (bâtiments, matériel et outillage technique)	
614	Charges locatives & de co-propriété	
615	Entretien & réparations sur biens mobiliers et immobiliers	
616	Primes d'assurance	
617	Etudes & recherches	
618	Divers services extérieurs (Documentation, abonnement journaux, colloques...)	50,00 €
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>2 550,00 €</b>
621	Personnel extérieur à l'organisme (musiciens, conteurs...)	
6226	Rémunération d'intermédiaires & honoraires (médecins, experts, commiss. aux cptes)	100,00 €
623	Publicité & publication & relations publiques (presse, expo, imprimés...)	200,00 €
624	Transport de biens et transport collectif du personnel	
625	Déplacement du personnel, mission, réception	
626	Frais postaux & de télécommunication	
627	Services bancaires & assimilés	
6281	Concours divers & cotisations fédérales	
6282	Travaux & façons exécutés à l'extérieur (impress°, dével. photos, entrées spect., transports pour activités)	
6283	Formation du personnel	1 500,00 €
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>1 800,00 €</b>
63A11	Taxes sur les salaires	4,00 €
63A30	Part° format° prof. Continue	4,00 €
<b>63 - IMPOTS ET TAXES FRAIS DE PERSONNEL</b>		<b>8,00 €</b>
641111	Salaires Bruts	1 483,00 €
6422	Congés payés du secteur public	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance (urssaf, assedic, retraite...)	506,00 €
647	Autres charges sociales (médecine du travail, titres restaurant...)	
648	Autres charges du personnel	
<b>64 - FRAIS DE PERSONNEL</b>		<b>1 989,00 €</b>
654	Pertes sur créances irrécouvrables (dettes des usagers)	
658	autres charges de gestion courante	
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		
66	Frais financiers (agios, intérêts des emprunts...)	
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>		
6712	Pénalités et amendes fiscales ou pénales	
6713	Dons, libéralités pourboires, cadeaux...	
6718	Autres charges exception/opération de gestion (pertes, vols, ...)	
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (valeur d'achat, amortissements)	
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges courantes	
<b>68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DEPREC&amp;PROVISIONS</b>		
69	Impôts sur les bénéfices	
<b>69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>SOUS TOTAL CHARGES</b>		<b>6 497,00 €</b>
<b>Si gestion associative : évaluation des mises à disposition</b>		
	Personnel	2 640,00 €
	Locaux	250,00 €
	Autres	
<b>86</b>	<b>CONTRIBUTIONS</b>	<b>2 890,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 387,00 €</b>



<b>PRODUITS 2020</b>		
COMPTES	LIBELLES DES PRODUITS	
70623	P's reçue de la CAF	
70642	Participations des ALSH	
708	Produit des activités annexes	2 797,00 €
<b>70 - PARTICIPATION DES USAGERS</b>		<b>2 797,00 €</b>
741	Subv&Ps versées par l'Etat	1 500,00 €
742	Subv&Ps régionales	
743	Subv&Ps départementales	
744	Subv&Ps communales	
7451	Subv expt&Ps organismes nationaux dont P's MSA	
7452	Subvention exploitation CAF	2 200,00 €
<b>74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>		<b>3 700,00 €</b>
<b>75 - PRODUITS DE GESTION</b>		
<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>78 - REPRISE AMORT. DEPREC&amp;PROV</b>		
<b>79 - TRANSFERT DE CHARGES</b>		
<b>SOUS TOTAL PRODUITS</b>		<b>6 497,00 €</b>
<b>Si gestion associative : évaluation des mises à disposition</b>		
	Personnel	2 640,00 €
	Locaux	250,00 €
	Autres	
<b>87</b>	<b>CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>2 890,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 387,00 €</b>



# Annexes : les outils web collaboratifs et les devis